



Des finances saines, un budget maîtrisé

À Saint-Orens, transparence et responsabilité ne sont pas de vains mots !

Le bilan financier 2024 approuvé au dernier Conseil Municipal du 7 avril 2025 fait apparaître un excédent de 424 000 euros.

La ville tient à vous partager un point détaillé sur son budget 2025. Fidèle à ses engagements, elle a construit un budget équilibré et réfléchi.



Alice VALERA

Conseillère déléguée à la Gestion Budgétaire et à la Comptabilité

Pas d'augmentation des impôts

Depuis 2020, malgré les épreuves majeures (crise du COVID-19, inflation marquée par la guerre en Ukraine), la Ville a maintenu son cap et a concrétisé ses engagements, tout en restant attentive aux attentes et aux besoins des habitants.

Et surtout, elle y est parvenue sans jamais augmenter les impôts. Grâce à une gestion rigoureuse et prévoyante, nous avons préservé la qualité des services publics.

Des investissements stratégiques pour l'avenir

La fin de certains emprunts libère aujourd'hui des marges de manœuvre permettant d'investir dans des projets d'avenir.

Pour accélérer son développement et finaliser les grands projets, la ville a fait le choix d'un nouvel emprunt dans le cadre d'une gestion financière responsable.

Ce nouvel emprunt n'entraînera pas de hausse des remboursements annuels.

Il sera mobilisé uniquement en fonction des besoins réels et du calendrier de réalisation du programme d'équipements.

Des priorités pour une ville moderne et solidaire

L'ambition de la ville est claire : bâtir un territoire moderne, solidaire et attractif pour accompagner la croissance démographique. Son action s'articule autour de plusieurs axes majeurs :

- **Modernisation** des équipements publics
- **Création** d'un 4^e groupe scolaire, réhabilitation et agrandissement de la Villa Massot
- **Accélération** de la transition énergétique et environnementale
- **Renforcement du partenariat** avec la Métropole pour des mobilités et une voirie adaptées aux enjeux de demain

Un budget au service de tous

Ce budget vous permet de bénéficier de services publics performants et accessibles : crèches, écoles, culture (médiathèque, Altigone...), infrastructures sportives, soutien aux associations offrant un large éventail d'activités (foot, rugby, tennis de table, roller, basket, judo...).

Chaque euro investi est pensé pour améliorer le quotidien de chacun et préparer l'avenir du territoire.

Une dette maîtrisée

Annuité : le montant de la dette qui est remboursé chaque année (capital + intérêts) par la collectivité.

L'annuité de la dette par habitant a baissé de 2021 (113 €) à 2025 (75 €).

La dette moyenne par habitant de notre strate de commune en France est de 103 € (source : données 2023, Comptes des collectivités de la Direction des Finances Publiques). ■

DETTE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BUDGET PRÉVISIONNEL 2025	PROJECTION 2026	PROJECTION 2027
Total annuité	1445	1257	1230	1113	1091	1115	1106
Annuité par habitant	113 €	97 €	92 €	79 €	75 €	74 €	71 €

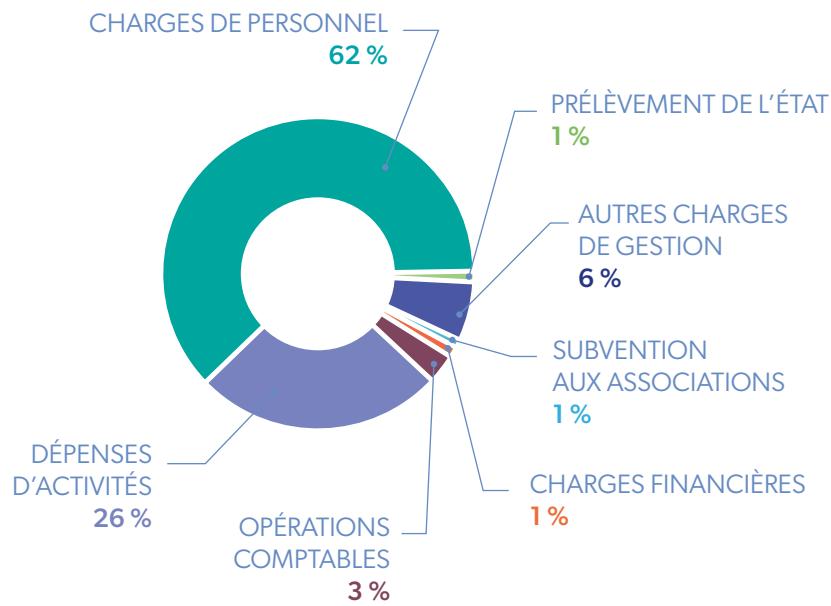
*population projetée en 2026 (14 967 habitants) et 2027 (15 467 habitants)

Fonctionnement 2025

DÉPENSES D'ACTIVITÉS (délégations, Altigone, Amicale Laïque...) 5 339 078 €
CHARGES DE PERSONNEL 12 535 911 €
PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTAT 118 000 €
AUTRES CHARGES DE GESTION (contribution au SDEHG, sicoval, subv au CCAS.) 1 286 345 €
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 210 940 €
CHARGES FINANCIÈRES 250 726 €
OPÉRATIONS COMPTABLES 569 000 €

Les dépenses de fonctionnement par catégories

TOTAL DES DÉPENSES: 20 310 000 €



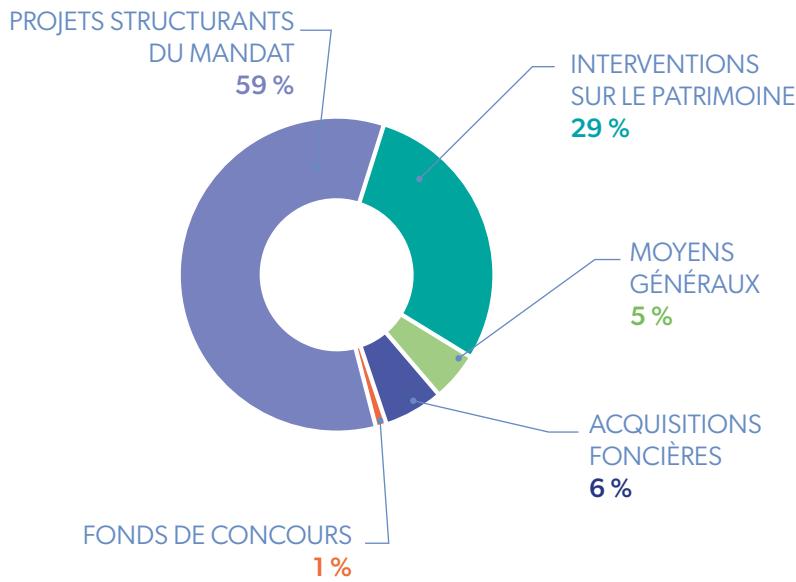
Les recettes de fonctionnement

TOTAL DES RECETTES: 20 310 000 €

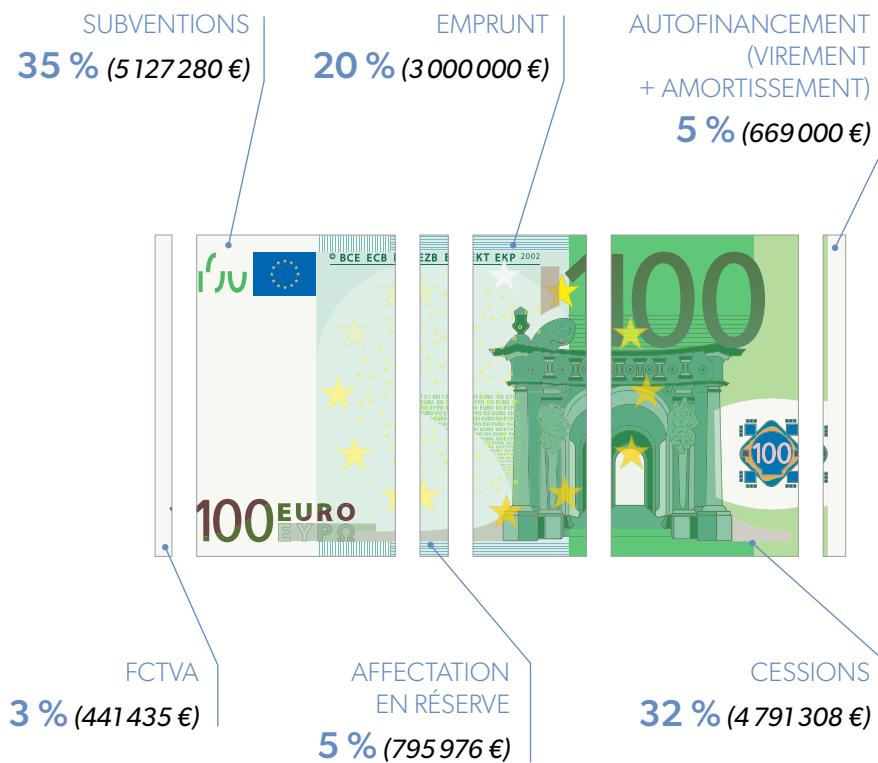


Investissement 2025

Les dépenses d'investissement par catégories



Les recettes d'investissement



PROJETS STRUCTURANTS DU MANDAT 7 437 628 €

4^e Groupe scolaire
48 % (3 560 000 €)

Villa Massot
44 % (3 294 000 €)

Réhabilitation place Jean Bellières
5 % (343 718 €)

RM2, participation de la ville
au SDEHG
3 % (187 500 €)

Réaménagement d'Altigone
1 % (41 429 €)

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE 3 582 015 €

Groupes scolaires
34 % (1 215 748 €)

Maison petite enfance
13 % (473 285 €)

Bâtiments administratif
11 % (410 801 €)

Halle gourmande
2 % (55 000 €)

Restauration
4 % (144 168 €)

Équipements sportifs + MAM
18 % (661 674 €)

Équipements culturels
5 % (162 523 €)

Château Catala
2 % (65 232 €)

Domaine public
6 % (231 737 €)

Aménagement espaces publics
4 % (145 192 €)

MOYENS GÉNÉRAUX 635 397 €

ACQUISITIONS FONCIÈRES 770 000 €

FONDS DE CONCOURS 101 324 €